



— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Accord entre Europe et Etats-Unis sur un nouveau cadre pour les transferts de données transatlantiques

Paris, le 25 mars 2022

Le 25 mars 2022 la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Président américain, Joe Biden, ont annoncé être parvenus à un accord politique concernant le nouveau cadre réglementaire relatif aux transferts transatlantiques de données.

L'AFNUM se réjouit de cette annonce et souligne l'importance d'un tel accord pour l'ensemble des acteurs économiques européens.

L'invalidation du *Privacy Shield*, par la Cour de Justice de l'Union européenne en juillet 2020 a créé une insécurité juridique impactant des milliers d'entreprises des deux côtés de l'Atlantique.

C'est pourquoi l'AFNUM, tout en saluant cette annonce, appelle les pouvoirs publics à élaborer un accord solide, pérenne et instaurant un régime clair pour les transferts de données.

Maintenir un équilibre entre la fluidité des échanges de données et la protection de la vie privée demeure essentiel autant pour les entreprises que pour les citoyens européens.

L'AFNUM souhaite également que ce nouvel accord serve de socle au développement des prochaines initiatives transatlantiques comme le *Trade and Technology Council* (TTC).

A propos de l'AFNUM

L'AFNUM, Alliance Française des Industries du Numérique, représente, en France, les industriels des infrastructures numériques, de l'informatique, de l'électronique grand public, de l'impression, de la photographie des antennes et des objets connectés. Le poids économique des entreprises membres de l'AFNUM est en France de 100.000 emplois, dont 32.500 emplois directs, pour 28 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'AFNUM est membre de la FIEEC, du MEDEF et de Digitaleurope.

Contact presse : Clara GROJEAN Chargée de communication, cgrojean@afnum.fr